

Quatrième année de l'internat de Médecine Générale en Zone Sous-Dense : l'ISNAR-IMG s'oppose fermement

À Lyon, le 24 septembre 2022

Le Ministre de la Santé et de la Prévention, M. François BRAUN, vient d'annoncer que la 4^{ème} année de l'internat sera votée dans le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2023. Elle est présentée comme une réponse aux difficultés d'accès aux soins dans les zones sous-denses.

Décidée en 2017 lors de la réforme du troisième cycle des études de médecine, cette quatrième année n'a jamais été demandée par les étudiant.es. L'ISNAR-IMG, syndicat national représentant les internes de Médecine Générale, s'efforce depuis des années d'assurer des conditions décentes si cette 4^{ème} année devait nous être imposée.

Nous nous opposons fermement à l'obligation de réaliser cette 4^{ème} année en Zone Sous-Dense, il s'agit ni plus ni moins qu'un déguisement pour une année d'exploitation supplémentaire des internes.

Nous retenons néanmoins de l'annonce du Ministre de la Santé la possibilité que les docteurs juniors exerçant en ambulatoire soient rémunéré.es en fonction des actes qu'ils réalisent, ce qui est une preuve que notre travail critique sur la question de la 4^{ème} année de l'internat de Médecine Générale porte ses fruits.

Dans tous les cas, il est inacceptable de faire peser les difficultés d'accès aux soins sur des internes encore en formation ! Nous appelons tous les internes de Médecine Générale actuel.les et futur.es à se tenir prêt.es à une mobilisation nationale.

Raphaël PRESNEAU,
Président de l'ISNAR-IMG

Barbara BEGAULT,
Porte-Parole de l'ISNAR-IMG

~ Contacts Presse ~

Raphaël PRESNEAU
Président
06 73 07 53 01
president@isnar-img.com

Barbara BÉGAULT
Porte-Parole
06 73 07 52 85
porteparole.isnarimg@gmail.com